



1. Quel mot qualifie le mieux le sujet de cette émission de radio ?

- polémique
- comique
- gastronomique

2. La journaliste mentionne un type de boucherie étonnant où l'on vend uniquement de la viande...

- de chat
- de chien
- de canard
- de chèvre

3. Parmi les années proposées ci-dessous, laquelle ne correspond PAS à l'époque de consommation quotidienne de viande de chien ?

- 1890
- 1914
- 1940



4. D'après les animateurs, où pouvait-on acheter de la viande de chien au 20^{ème} siècle ? (plusieurs réponses possibles)

- En France
- En Italie
- En Suisse
- En Allemagne
- En Autriche
- En Angleterre

5. Par rapport au sujet de l'émission, les réactions des auditeurs sur les réseaux sociaux sont...

- scandalisées
- colériques
- tolérantes
- diverses (certaines scandalisées, certaines tolérantes)

6. Dans quelle condition est-il permis de manger un chien (ou un chat) en Suisse ?

- On peut le consommer seulement quand il est mort de manière naturelle
- On peut consommer seulement un chien dont on a acheté la viande
- On peut manger seulement le sien
- On peut le déguster seulement pour une occasion particulière

Tournez la page SVP

7. Citer deux situations où il est interdit de consommer de la viande de chien (ou de chat) en Suisse.

a)

b)

8. Comment doit-on tuer l'animal ?

- de n'importe quelle manière
- il faut lui faire perdre connaissance avant de le tuer
- il faut demander à un professionnel de le tuer

9. Quelle proportion de Suisses déclare manger du chat et du chien ?

.....

10. Quel est l'objectif principal de Tomi Tomek ?

- Commercialiser des peaux de chats de haute qualité
- Créer des pétitions pour la défense des chats
- Interdire de consommer de la viande de chat
- Être élue députée au parlement suisse

11. En 1993, le Conseil fédéral suisse considérait que manger de la viande de chien ou de chat...

- était positif pour l'économie suisse
- était un choix moral que chaque citoyen doit faire lui-même
- devait être contrôlé de manière stricte par l'Etat

12. Peut-on manger du loup en Suisse ? Justifiez votre réponse.

- OUI NON

Justification :

13. Au moment de l'émission, élever et vendre des insectes pour la consommation en Suisse...

- est possible si vous obtenez une autorisation de l'organisme de défense des animaux
- est impossible
- est possible mais seulement pour 10 espèces d'insectes

14. En Allemagne et en Autriche...

- il est strictement interdit de consommer du chien et du chat
- la situation légale est similaire à celle de la Suisse
- on peut consommer librement toute viande de chien ou de chat

